

Pétition de Niagara référée.

Résolu. Que la Pétition de *George Adams*, et autres, du District de *Niagara*, présentée à la Chambre le huit du courant, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné. Que *M. Merritt*, *M. Holmes*, *M. L. M. Viger*, *M. Thompson*, *A. M. Leslie*, composent le dit Comité.

Sur motion de l'Hon. Procureur Général *Draper*, secondé par *M. Simpson*.

Adresse de félicitations.

Résolu. Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, lui offrant les félicitations cordiales de cette Chambre sur la naissance du Prince de *Galles*, et qu'il soit présenté une semblable Adresse à son Altesse Royale le Prince *Albert*, et qu'il soit nommé un Comité spécial de trois Membres, à l'effet de préparer les dites Adresses.

Ordonné. que l'Hon. Procureur Général *Draper*, *M. Lafontaine* et l'Hon. *M. Moffatt* composent le dit Comité.

Pétition de G. S. Boulton, référée.

Résolu. Que la Pétition de *George S. Boulton*, de *Cobourg*, soit référée à un Comité Spécial de cinq Membres, pour en examiner le contenu, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné. Que *M. Basirell*, *M. Williams*, *Sir Allan N. MacNab*, *M. Merritt* et *M. Aylwin* composent le dit Comité.

Résolu. Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté, pour lui déclarer les sentimens de reconnaissance qu'ont éprouvés les Fidèles Communes de Sa Majesté en cette Province, de ce qu'il a plu à la Divine Providence, de protéger leur bien-aimée Souveraine contre l'attentat perfide d'un insensé, et scélérat assassin, et expriment leur ardente prière que le même pouvoir du Tout-Puissant veuille bien veiller sur ses jours, et préserver long-temps une vie si chère, à tant de titres, à toutes les classes des Sujets de Sa Majesté; et que le Comité au quel a été référée la dernière Résolution ci-dessus, prépare la dite Adresse.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité sur le projet d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, en réponse au discours de son Excellence à l'ouverture de la présente Session, et sur l'amendement proposé au dit projet, étant lu.

Réponse au Discours.

Ordonné. Que le dit Ordre du jour soit remis à vendredi prochain.

L'Ordre du jour pour que la Chambre se forme en Comité pour prendre en considération s'il est expédient d'imposer un Droit sur les produits agricoles des Etats voisins, lorsqu'ils sont importés dans cette Province, étant lu.

Produits agricoles.

Ordonné. Que le dit Ordre du Jour soit remis à Lundi prochain.

Alors, sur motion de *M. Duggan*, secondé par *M. Barthe*.

La Chambre s'est ajournée.

Bill des Commissaires des lignes de division.

Sur Motion de *M. Merritt*, secondé par *M. Thorburn*,

Résolu. Que, Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer s'il est expédient de continuer et amender un Acte passé par la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, dans la première année du règne de Sa Majesté, intitulé: "Acte pour autoriser l'établissement de Bureaux de Commissaires de Lignes de division dans les différents Districts de cette Province."

Résolu. Qu'il soit nommé un Comité Spécial de sept Membres, pour examiner et constater les moyens les plus propres de faire disparaître les obstructions qui se rencontrent dans la Navigation de l'Ottawa et du *Pleuve St. Laurent*, et en même temps d'étendre son enquête à tous autres moyens de transport dans la Province, et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné. Que *M. Crane*, *M. Papineau*, *M. Merritt*, *M. Johnston*, *M. Baldwin*, *M. D. McDonald*, *M. Simpson*, composent le dit Comité.

Sur Motion de *M. Hamilton*, secondé par *M. Aylwin*.

Résolu. Que Lundi prochain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour considérer la convenance d'abroger certaines parties d'un Acte de la dernière session, qui impose des droits sur le sel, les Rets et autres instruments de pêche.

Sur Motion de *M. Henry Smith*, secondé par *M. Roblin*,

Résolu. Que le Comité choisi, nommé pour entendre et décider les mérites des Pétitions de divers Electeurs de la seconde Division du Comté de *York*, et de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la dite seconde Division du Comté de *York*, ayant été réduit à moins de neuf Membres, pendant trois jours successifs, soit déchargé.

Sur Motion de *M. Baldwin*, secondé par *M. Kimber*,

Résolu. Que la Pétition de *Connell James Baldwin*, Ecuyer, et autres, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre siégeant pour la seconde Division du Comté de *York*, soit prise en considération demain à trois heures, P. M., le comité choisi nommé pour entendre et décider sur la dite Pétition ayant été réduit à un nombre moindre que neuf, et ayant ainsi continué pendant trois jours de séances de la présente session.

L'HEURE fixée pour prendre en considération les Pétitions de *Connell J. Baldwin*, Ecuyer, se plaignant de l'Election et du Retour illégal de *George Duggan*, Ecuyer, Membre pour représenter la seconde division du Comté de *York* dans ce présent Parlement, étant arrivée.

Election contestée de York.

La Chambre a procédé à la Nomination d'un Comité choisi, pour entendre et décider les mérites des dites Pétitions.

M. l'Orateur a donné ordre au sergent d'armes d'aller avec la masse, dans les places voisines, et de requérir la présence des Membres pour les affaires de la Chambre.

Et il y a été en conséquence.

Et étant de retour, la Chambre a été appelée; et, plus de trente Membre étant présents.

M. l'Orateur a ordonné aux Pétitionnaires, ou à leur Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre, *John Rop*, Ecuyer, est comparu à la Barre, comme Conseil pour les Pétitionnaires.

M. l'Orateur a requis le Membre siégeant, ou son Conseil ou Agent, de comparaître à la Barre.

Le Membre siégeant est alors comparu à la Barre pour lui même.

Navigation du St. Laurent et de l'Ottawa.

Bill touchant les droits imposés sur le sel et les instruments de pêche

Election de York.

Jeudi, 15 Septembre 1842.